

COMMUNIQUE DE SOUTIEN

La Fédération des personnels des services publics et de santé FORCE OUVRIERE apporte son soutien plein et entier au syndicat FO du SIVOM du Béthunois et à l'ensemble du personnel en grève.

Avec le groupement départemental FO du Pas de Calais et le syndicat FO du SIVOM du Béthunois, la Fédération FOSPS exige que le Complément de Traitement Indiciaire (183€) soit immédiatement versé à l'ensemble des agents de l'EHPAD.

La Fédération FOSPS rappelle que la Direction Générale des Collectivités Territoriales, par circulaire en date du 31 mars 2021, précise que les crédits pour la période de septembre à décembre 2020 sont intervenus depuis février 2021. Le président du SIVOM n'a pas d'excuses pour ne pas verser immédiatement les 183 euros aux agents qui sont en première ligne depuis le début de crise sanitaire.

La Fédération FOSPS est scandalisée par cette attitude qui consiste à se faire de la trésorerie sur le « dos » des agents. FO rappelle au président du SIVOM que cette dépense a un caractère obligatoire et ne dépend pas de son « bon vouloir ».

À Force Ouvrière, nous avons un sens aigu du dialogue social, mettre « de l'ordre dans le dialogue social » doit se transformer par des actes qui renforcent les relations sociales dans l'intérêt du service public et des agents.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 9 juin 2021

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoiaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS